

Nombre de conseillers	
En exercice	27
Présents	23
Votants	27

**VILLE DE BRIARE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-six, le treize avril, à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué trois avril, s'est réuni en salle du conseil municipal, en séance publique, sous la présidence de Monsieur DENIZOT Gabriel.

**Présents :**

Monsieur DENIZOT Gabriel ; Monsieur DORSO André ; Monsieur FAISY Fabien, Madame GUILLAUME Sylvie, Monsieur POIDVIN Thomas ; Madame DELEHAYE Jacqueline ; Monsieur SEMENCE Gérard ; Madame PIROG Dominique ; Monsieur MANZANO Patrick ; Madame BOURGOIN Evelyne ; Madame VASSOILLE Lucie ; Monsieur DELEHAYE André ; Monsieur GARDINIER Frédéric ; Madame SALIN Audrey ; Monsieur TOURTE Jean-Luc ; Madame ACKENINE Claude ; BLANCHET Ludivine ; Monsieur ROUGNON-GLASSON Denis ; Madame PARIS Mathilde ; Monsieur LHOSTE Laurent ; Madame SIGNORET Edwige ; Monsieur GIRAULT Dominique ; Madame VELAY Christiane.

**Absents excusés :**

Madame MOLONEY Pauline ; Madame LECOMTE Sylvie ; Monsieur SEGURET Alain ; Madame PINON Nicole.

**Procuration a été donnée à :**

Madame MOLONEY Pauline a donné pouvoir à Monsieur DORSO André ;  
Madame LECOMTE Sylvie a donné procuration à Monsieur MANZANO Patrick ;  
Monsieur SEGURET Alain a donné procuration à Monsieur FAISY Fabien ;  
Madame PINON Nicole a donné procuration à Madame BOURGOIN Evelyne.

Madame GUILLAUME Sylvie est nommée secrétaire de séance.

**Délibération n°2026- 011 : CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) – ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS.**

Vu l'article R 123-7 du Code de l'action sociale et des familles, le Conseil municipal a fixé à 10 le nombre d'administrateurs du C.C.A.S. en plus du maire, dont 5 conseillers municipaux à désigner par délibération n°2026-009.

Cette désignation doit faire l'objet d'un vote au scrutin secret, au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel.

**Considérant** que l'élection des représentants du Conseil municipal au conseil d'administration du C.C.A.S a lieu à bulletin secret.

**Considérant** que 2 listes sont présentées :

- **Liste 1** : Pauline MOLONEY, André DELEHAYE, Lucie VASSOILLE, Nicole PINON, Ludivine BLANCHET, Jacqueline DELEHAYE
- **Liste 2** : Edwige SIGNORET, Christiane VELAY, Mathilde PARIS, Dominique GIRAULT, Laurent LHOSTE

Deux assesseurs sont désignés : Madame SALIN Audrey et Madame SIGNORET Edwige.

A l'issue du dépouillement, sont comptabilisés :

- 27 votants ;
- 0 suffrage blanc ou nul ;
- 22 voix pour la liste 1 ;
- 5 voix pour la liste 2.

Sont proclamés élus comme représentants du Conseil municipal au Conseil d'administration du CCAS :

- Madame MOLONEY Pauline
- Monsieur DELEHAYE André
- Madame PINON Nicole
- Madame VASSOILLE Lucie
- Madame SIGNORET Edwige

La Secrétaire de séance,



Sylvie GUILLAUME



Le 13 avril 2026

Le Maire,



Gabriel DENIZOT